

ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

Nom : ROUART

Prénom(s) : Alexis Hubert

Sexe : Homme

Date de naissance : 21-03-1839

Lieu de naissance : Paris

Cote(s) : LH//2389/22

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

LÉGION D'HONNEUR.

NOM : *Rouart*

NUMÉRO D'ORDRE
DES MATRICULES : *41051*

Prénoms : *Alexis Hubert*

Qualité : *Constructeur mécanicien*
ou : *(Exposant hors concours)*
grade : *Exp. de 1889*

né le *21 Mars 1839*,
à *Paris (Seine)*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du *29 8^{bre} 1889* rendu sur le rapport
du Ministre d *u Commerce*

pour prendre rang du *m. j.*

Date du départ de la décoration *24 x bre 89*
Idem du brevet *15 Mars 90*

Date du décès *2 Janvier 1911 - Paris 36 me de Trévise*
sur sa 71^{me} an

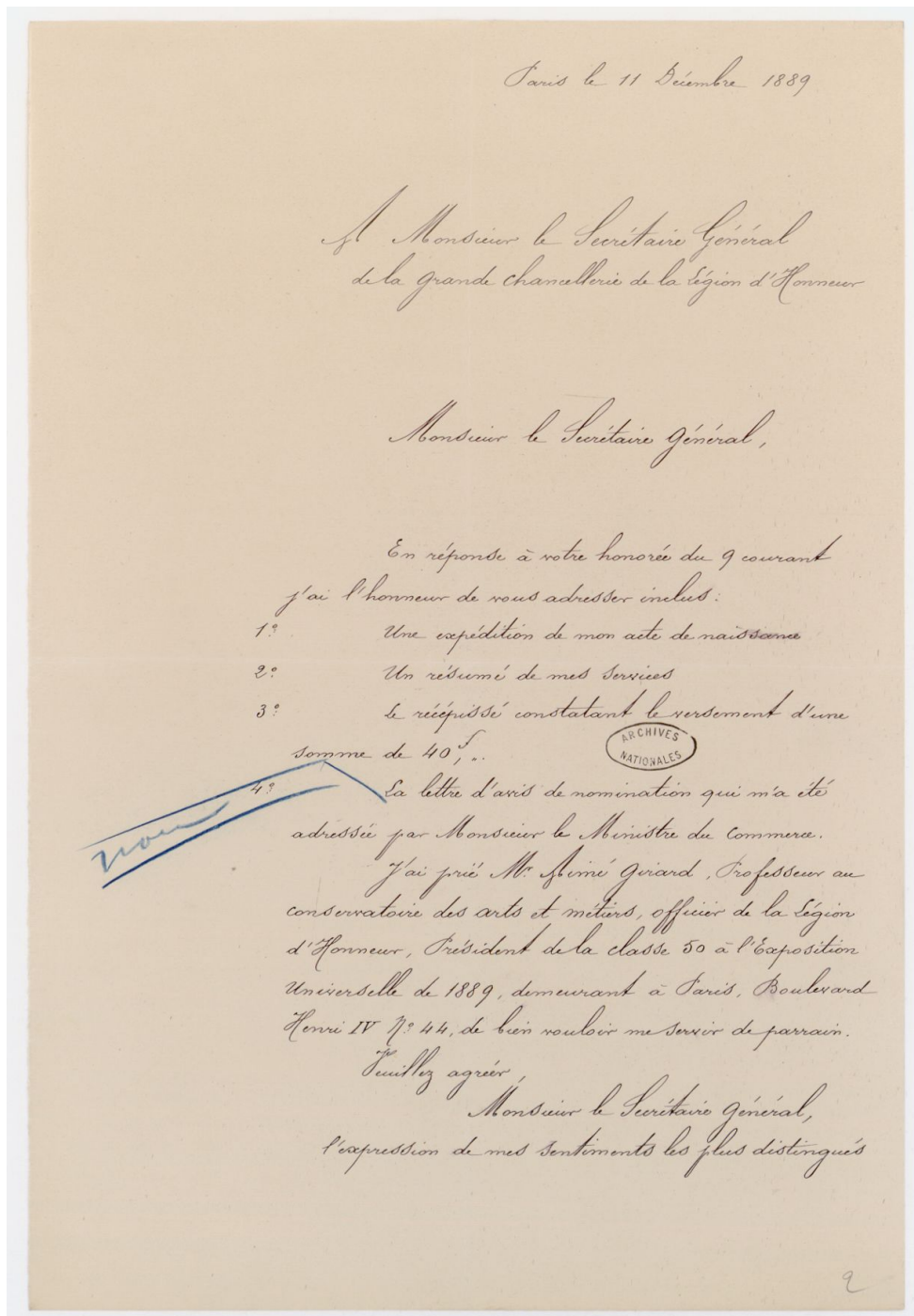
64 rue Caribont

2389
22

SP

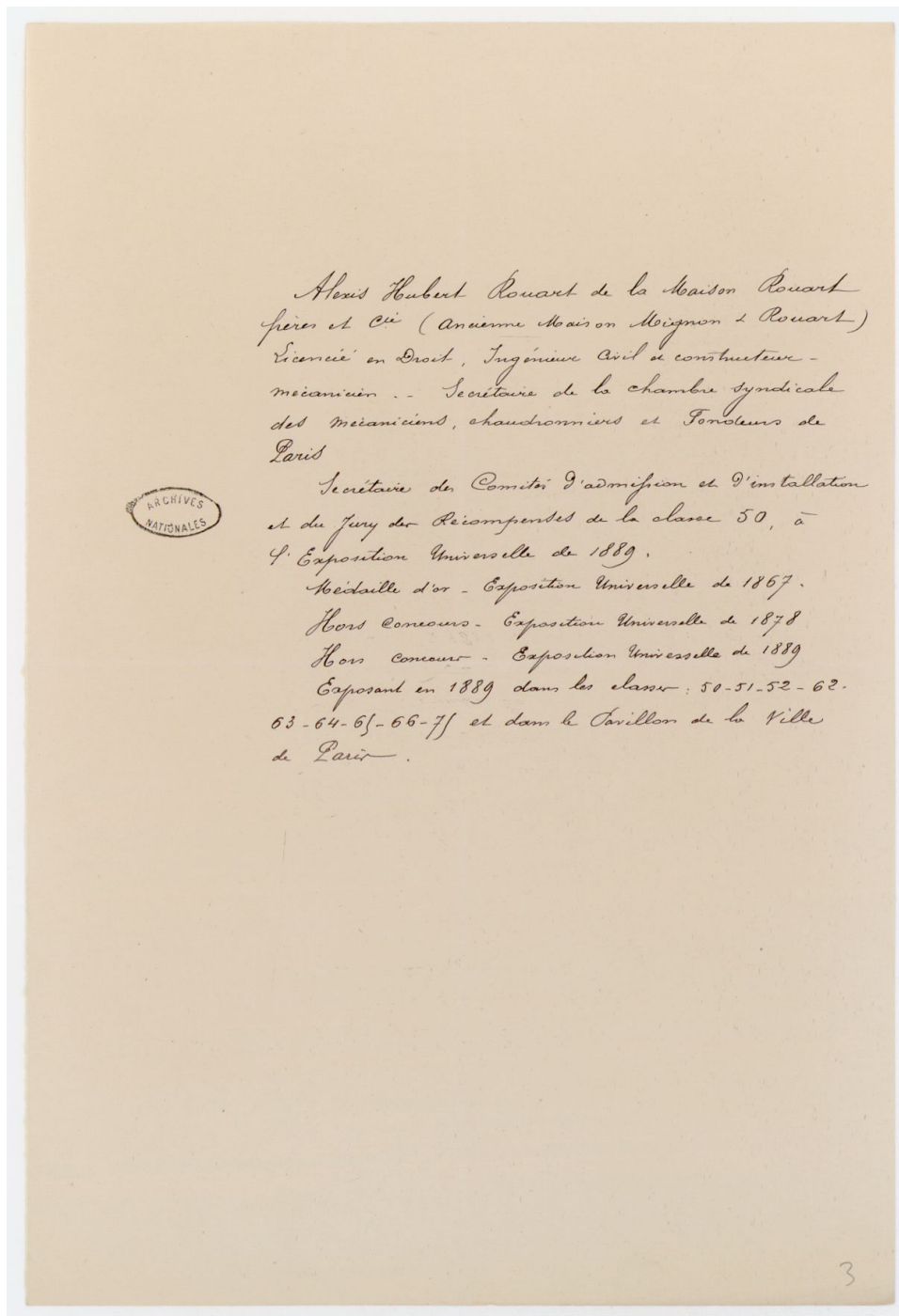
ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022



ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022



ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

M. Rouart

GRANDE CHANCELLERIE
DE
LA LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU
PERSONNEL
DES MEMBRES DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

N° M^{le} *41.091*

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je soussigné, reconnais avoir reçu le brevet
d *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été adressé par le Grand Chancelier.

A *Paris*, le *21 mars* 1890

Al. Rouart
36 rue de Liffourne

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé, SANS DÉLAI,
au Grand Chancelier, après avoir été rempli et signé.

ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

M. *Rouart*

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIRECTION.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES DE LA LÉGION
D'HONNEUR.

N° M^{le} *41061*

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration
de *Chevalier* de la Légion d'honneur, qui
m'a été envoyée par le Grand Chancelier.

A *Paris*, le *31 X^h* 18*89*.

A. Rouart

NOTA. Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier, après
avoir été rempli et signé. (Les militaires doivent le renvoyer avec les pièces
réglementaires.)

ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

DIVISION
ADMINISTRATIVE.

1^{er} BUREAU.

N° 410 fl.

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le trente-un Décembre mil huit cent
quatre-vingt neuf.

Nous, Aime Girard, professeur au
Conservatoire national des Arts & Métiers
officier de la Légion d'Honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date
du 23 Décembre

avons fait introduire Monsieur Rouart (Alexis)
constructeur mécanicien, demeurant à
Paris rue de la Harpe 36

nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à
l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade
et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui nous
« sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion
« d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être
transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipien-
daire et par nous.

Fait à Paris les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,  Le Délégué,

A. Rouart. Aime Girard

6

ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

6784

(L. N° 3853. — H. T.)

Préfecture du Département de la Seine

EXTRAIT des minutes des Actes de *Naissance*
2^e Arrondissement de Paris — Année 1839
RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

Rouart
Alexis Hubert

On Vendredi vingt deux Mars mil huit cent trente neuf une heure et
Demi de relevée. Acte de Naissance de Alexis Hubert, qui nous avons
reconnu être le susd. marié, né hier à deux heures du matin à Paris de
mère en Archetou 1834, fils de Alexis Stanislas ROUART, parsonementier
âge de trente huit ans et de Rosalie Henriette Charpentier, son épouse
âge de vingt quatre ans. Marié à Paris sur le huitième Arrondissement au mois
d'Octobre mil huit cent trente deux. Les témoins sont Laurent Fige Jacquet
âge de cinquante ans demeurant à Paris Boulevard des Filles du Calvaire 1675 et François
Hearu Jacquet âgé de trente huit ans demeurant à Paris rue de la Croix
Noire 14. Sur la Déclaration écrite faite par le père qui a signé avec les témoins sous
nous Edme Chatelet, Adjoint au Maire du second Arrondissement de Paris
après lecture faite (signé) Rouart Fige Jacquet et Chatelet. De même conforme
au Registre par nous Maire du second Arrondissement de Paris le vingt six
juillet mil huit cent trente quatre (signé) Paternal. Admis par la
Commission de l'Etat Civil (signé) Pauline de la Commission (signé)
C. de Mearcheville

ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent
extraits, SAVOIR :

Timbre	fr. c.
Droit d'expédition	1 80
Droit fixe (loi du 2 juin 1872)	9 75
TOTAL	1 20
	3 75

NOTA. — La légalisation coûte
0,25 c. en sus des frais ci-
dessus.

Pour en expédition conforme
Paris le Vingt deux Mars mil huit cent trente neuf
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE
POUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE DÉLÉGUÉ

7

ROUART Alexis Hubert

N° de la notice : L2389022

RÉCÉPISSÉ

Recouvrements pour le compte de la Légion d'Honneur.

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

RECETTE CENTRALE
N° *33730*

DU RÉCÉPISSÉ

BORDEREAU

NUMÉRAIRE *40^e*

TOTAL *40^e*

Je soussigné, Receveur central des finances du dép^t de la Seine,
reconnais avoir reçu de M. *Rouart* la somme
de *quarante francs*
dans les valeurs ci-dessus détaillées, et pour les motifs ci-après,
SAVOIR :

Décorations et Brevets de la Légion d'honneur.

	Décorations	Brevets	Total
Chevalier	<i>15</i>	<i>25</i>	<i>40</i>
Officier			
Commandeur			
Grand-Officier			
Grand-Croix			

Paris, ce *11^{re}* *1889*

Le Receveur central des finances,
PAR PROCURATION DE M. MARIE,
[Signature]

Visé par Nous, Contrôleur spécial délégué près du Receveur central,
Sous la même date et le même numéro.
[Signature]

Les récépissés pour versements au Receveur central devront, pour être libératoires ou former titre envers le Trésor, avoir été délivrés sur des formules à talon et visés immédiatement par le Contrôleur spécial délégué près du Receveur central.

Recette centrale. — T. 21. — Dijon-Paris, Imprimerie Régionale.

LÉGION D'HONNEUR

8